

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 10 septembre 2020
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2020-04-11 - INSTITUTIONS (5.3) – ÉLECTION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ

DATE DE CONVOCATION : 3 SEPTEMBRE 2020

DATE DE PUBLICATION : 15 septembre 2020

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle des fêtes à BOIS DE HAYE (54840), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André (départ à compter de la 2020.04.03), PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.04.02), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, DIDIER David (ayant la suppléance de WINIARSKI Patricia), MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, NOISETTE Michel, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard ayant la procuration de ERZEN Gérald), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PIOUFF Lydie, HEYOB Olivier, ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.04.02), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	LELIEVRE Jean-Luc, KNAPEK Patrice, WINIARSKI Patricia, ROSSO Michel, BELLINASO Alain, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	4 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD-LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2020.04.01 : 64 présents. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 66 présents. De la 2020.04.03 à la fin : 65 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2020.04.01 : 68 votants. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 70 votants. De la 2020.04.03 à la fin : 69 votants

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2020

Application agréée E-legalite.com

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les dispositions de l'article L1411-5,

Vu la délibération n° 2018-04-25 en date du 25 juin 2018, approuvant la création et la composition de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) dans le cadre de la compétence Mobilité,

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'Assemblée délibérante, il convient de constituer la Commission de Délégation de Service Public spécifique à la Mobilité, et ce, pour la durée du mandat,

Considérant les dispositions édictées à l'article L1411-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant – dans le cadre des délégations de service public – sur la saisie de ladite Commission pour l'émission d'un avis sur tout projet d'avenant à la délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5%,

Cette commission est composée – pour un établissement public intercommunal – de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel. Il doit être procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de membres suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Attendu que les candidatures doivent être déposées – sous forme de listes (par écrit) – dès réception du dossier de présentation du Conseil Communautaire jusqu'à l'examen du présent projet de délibération au cours de la séance du 10 Septembre 2020 (conformément à l'article D 1411-5 sur la fixation des conditions de dépôt des listes),

Les membres du Conseil Communautaire qui souhaiteraient être membres élus pourront, jusqu'au début du vote, présenter leur candidature ; les candidatures seront présentées sous la forme de listes pouvant comporter moins de noms que de postes à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants). Toutefois il est souhaitable pour la bonne administration que cette liste soit complète.

Attendu qu'il convient que le Conseil Communautaire désigne en qualité de de suppléant du Président, Monsieur Jorge BOCANEGRA, vice-président délégué à la mobilité, pour présider la Commission de Délégation de Service Public en l'absence du Président de la Communauté,

Considérant les propositions formulées par le Bureau, tenant compte des délégations exercées, de la connaissance des dossiers et de la disponibilité, le Président propose la liste A suivante et appelle à candidature pour le dépôt d'une ou plusieurs autres listes :

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
1. Emmanuel PAYEUR	1. Kristell JUVEN
2. Elisabeth POIRSON	2. Corinne LALANCE
3. Isabelle GUILLAUMÉ	3. Isabel GASPAS
4. Denis PICARD	4. Viviane PLANCHAIS
5. Bernard DEPAILLAT	5. Etienne MANGEOT

Considérant que, lorsqu'une seule liste a été déposée après appel à candidatures, respectant le principe de la représentation proportionnelle, les nominations au sein de cette commission prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste, se composant comme suit :

Membres titulaires : Emmanuel PAYEUR, Elisabeth POIRSON, Isabelle GUILLAUME, Denis PICARD, Bernard DEPAILLAT.

Membres suppléants : Kristell JUVEN, Corinne LALANCE, Isabel GASPAS, Viviane PLANCHAIS, Etienne MANGEOT.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve la constitution d'une Commission de Délégation de Service Public pour la Mobilité, composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de l'assemblée délibérante désignés dans le respect de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,**
- **Prend acte que la Présidence de la Commission de Délégation de Service Public pour la Mobilité revient de droit à Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président de la Communauté de Communes Terres Toulouses,**
- **Désigne Monsieur Jorge BOCANEGRA, vice-président délégué à la mobilité, en qualité de remplaçant (représentant dûment habilité) du Président pour présider les réunions de la Commission de Délégation de Service Public pour la Mobilité ;**
- **Fixe les conditions de dépôt des listes des candidats à la Commission de Délégation de Service Public pour la Mobilité, comme suit :**
 1. les listes sont déposées – auprès de Monsieur le Président - dès réception du dossier de présentation du présent Conseil Communautaire jusqu'à l'examen du présent projet de délibération au cours de la séance du 10 Septembre 2020 ;
 2. les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats et chaque liste peut comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ; toutefois, le nombre de suppléants est dans tous les cas égal à celui des titulaires.
- **Elit :**

Membres titulaires de la CDSP Mobilité	Membres suppléants de la CDSP Mobilité
1. Emmanuel PAYEUR	1 - Kristell JUVEN
2. Elisabeth POIRSON	2 - Corinne LALANCE
3. Isabelle GUILLAUMÉ	3 - Isabel GASPAS
4. Denis PICARD	4 - Viviane PLANCHAIS
5. Bernard DEPAILLAT	5 - Etienne MANGEOT

- **Délègue à Monsieur le Président la saisine ultérieure de la CDSP Mobilité pour avis sur les projets d'éventuels avenants venant à être nécessaire dans le cadre délégation de service public mobilité.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

